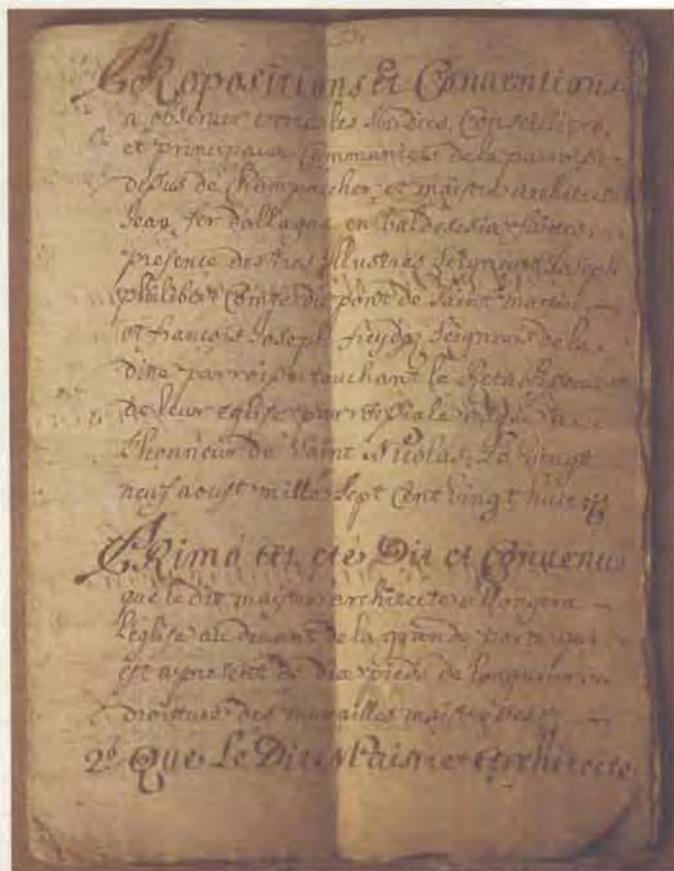




UNE RESSOURCE À DÉCOUVRIR (3)

Les archives ecclésiastiques

Fausta Baudin



Broglio

1728, 29 août

Archives paroissiales de Champorcher: convention entre maître architecte Jean Fer de Alagna Valsesia et la communauté de Champorcher, concernant les modifications à apporter à l'église paroissiale.

Jusqu'à présent nous avons présenté les documents qui concernent l'histoire du territoire; dans ce numéro nous aborderons les archives ecclésiastiques, où l'on peut trouver des documents utiles surtout - mais pas seulement - pour l'histoire de la mentalité

et de la vie religieuse de nos ancêtres.

Dans nos paroisses et à la Curie épiscopale d'Aoste sont conservés tous les documents qui ont survécu aux différentes destructions causées par le temps, l'humidité, le feu, les déplace-

ments, etc. et qui témoignent plus spécifiquement de l'aspect spirituel de nos communautés de jadis.

Les registres des baptêmes, des sépultures et des mariages sont d'excellentes sources autant pour l'histoire démographique, que pour les informations qu'on peut en tirer, du moins pour certaines périodes, sur certains aspects de la vie sociale d'autrefois.

Il y a, par exemple, à un moment du XIX siècle, l'habitude d'ajouter aux noms et prénoms des parents, du parrain et de la marraine des baptisés, leur profession; dans le cas où l'un des protagonistes n'était pas du lieu où l'on célèbre le baptême, on y trouve aussi sa provenance. Tout cela est, évidemment, d'une très grande utilité pour toute recherche. En plus, les noms imposés aux enfants offrent l'occasion pour faire des observations sur des modèles culturels auxquels l'on se référerait (par exemple au culte de certains saints à différentes époques). En consultant les registres des sépultures, on peut remonter à l'âge des morts et parfois à la cause du décès. On peut remarquer aussi le pourcentage plutôt élevé d'enfants décédés en berceau ou dans les premières années de leur vie, les augmentations soudaines de mortalité, révélant

très souvent l'explosion d'épidémies; on peut ainsi faire des hypothèses sur les conditions de vie à cette époque et les comparer aux changements survenus de nos jours.

Tous ces registres se trouvent normalement dans les archives des paroisses, qui, hélas, le plus souvent ne sont ni ordonnées ni inventoriées. Dans ces mêmes archives, si vous avez de la chance, vous pourrez trouver les procès-verbaux des visites pastorales des évêques, qui se faisaient périodiquement, généralement tous les 5 ou 10 ans. On trouve les mêmes registres à la curie épiscopale d'Aoste (15, rue Hôtel des Etats, archives ouvertes du lundi au vendredi de 9 à 12 h).

Il y a là aussi les *Etats des Paroisses*, documents très riches d'informations sur les communautés.

Il s'agit de relations composées par les curés, généralement préalables à une visite pastorale de l'évêque, qui fournissent une description sur l'église, les chapelles et leurs ameublements, les biens de la cure et la fabrique (administration de l'église). On cite encore la position des hameaux par rapport à l'église et les conditions des voies de communications (ces dernières données sont destinées surtout à évaluer la possibilité pour les paroissiens de fréquenter les rites religieux).

Une des plus intéressantes séries d'*Etats des Paroisses* est celle de 1820⁽¹⁾, réalisée à la suite d'un questionnaire, articulé en 12 questions, envoyé par l'évêque Jean-Baptiste-Marie Aubriot De La Palme aux curés. En sus des habituels renseignements, le prélat demande des informations détaillées à l'égard de la moralité des sages-femmes et des maîtres, des occupations et des éventuels déplacements saisonniers des habitants. Il demande enfin "s'il y a, parmi eux, des scandales ou des abus considérables". Les réponses sont assez croyables, et donnent

une idée très claire et parfois tout à fait surprenante, de la vie et des mœurs des valdôtains en cette période. Pour en citer quelques-unes: le curé de Chambave nous informe que "plusieurs habitants d'Anthey-Saint-André, Torgnon, Valtouranche font leur Pâques dans cette paroisse parce qu'ils y habitent deux mois au printemps et deux mois en automne"; le curé de Verrayes, découragé par les mauvaises attitudes morales des ses paroissiens, décrit, d'une façon assez efficace, leurs péchés: "On passe la plupart des dimanches et fêtes, les uns à danser pour secouer leur misère (...), les autres adonnés à une habitude encore plus criminelle: c'est de courir la nuit et de rester *solus cum sola, plures cum una* et vice versa, à la faveur des ténèbres, où Dieu sait de combien d'abominations et crimes exécrables se rendent coupables ces libertins et libertines, ainsi que les pères et les mères des uns et des autres, mais plus encore ceux de celles-ci, qui font souvent de leur maison un lieu, le dirai-je, de prostitution."

Une autre série d'*Etats des Paroisses* qui mérite d'être attentivement examinée est celle de 1909, réalisée sous l'épiscopat de Mgr. Vincent Tasso: là aussi il y a les habituels renseignements sur l'église, les chapelles etc., et d'intéressantes nouvelles sur trois phénomènes relativement nouveaux: la diffusion du socialisme, l'émigration et l'usage.

Pour terminer nous parlerons brièvement de certains documents de nature privée, qu'il est assez facile de trouver dans les archives paroissiales, mais souvent aussi dans les archives privées des familles: les testaments et les contrats de mariage.

Dans les testaments, après une introduction où l'auteur explique les raisons qui l'ont poussé à tester (par exemple "puisque rien n'est plus sûr que la mort, et rien moins sûr que son heu-

re"), il donne tout de suite des indications sur sa sépulture. Ensuite on trouve souvent des *legats* (donations) servant de fondation ou de moyen d'entretien aux écoles de hameau ou bien aux chapelles. Suivent les donations et les obligations laissées aux héritiers. Ce document permet de reconstruire l'état d'une famille au moment où il a été rédigé par le testateur. Il nous donne aussi des renseignements sur sa condition professionnelle, sur les alliances familiales, sur la condition des femmes et des enfants. Naturellement il revêt un très grand intérêt pour ce qui concerne les fondations et les revenus des écoles et des édifices sacrés.

Les coutumes concernant les funérailles, qui à leur tour révèlent les attitudes des personnes devant la mort, peuvent aussi souvent en ressortir.

Dans les contrats de mariage, à ne pas confondre avec les actes de mariage, qui, évidemment viennent par la suite, sont indiqués les noms et l'ascendance des futurs époux, le montant de la dot, constituée par la famille de l'épouse pour son mari, l'*augment dotal* ou *assise dotale* (un don obligatoire fait par l'époux à sa mariée, consistant en la moitié de la dot), le *trossel* (les vêtements ordinaires, le linge de corps, du lit et de la table, parfois gardés dans un coffre en bois). Suivent, généralement, les clauses de restitution de la dot en cas de dissolution du mariage pour la mort de l'un des époux, ou pour une autre raison. Toutes ces données peuvent être exploitées pour ce qui concerne l'histoire sociale et celle des mentalités, mais aussi du point de vue de l'histoire du costume et de l'ameublement.

¹⁾ Analysée soigneusement par Tullio Omezzoli et Fiorenzo Negro dans le livre "Laicismo contadino e repressione clericale", Aoste, 1975